

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1956 B 00053

Numéro SIREN : 456 500 537

Nom ou dénomination : DALKIA

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2020 sous le numéro de dépôt 9107

*Société Anonyme au capital de 220 047 504 €
Siège social : 37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59350 SAINT-ANDRE
456 500 537 RCS Lille Métropole*

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 25 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt,
Le vingt-cinq février à quatorze heures,

Les administrateurs de la Société Dalkia se sont réunis par voie de téléconférence, sur convocation de la Présidente.

Sont présents :

- Madame Sylvie JEHANNO	Administratrice et Présidente Directrice Générale
- Monsieur Marc BENAYOUN	Administrateur
- Monsieur Xavier GIRRE	Administrateur
- Madame Dalila ABDELKRIM	Administratrice salariée
- Monsieur Norbert BATTISTELLO	Secrétaire du CSE Central

Sont absents et excusés :

- Monsieur Jean-Bernard LEVY	Administrateur Représenté par Monsieur Marc BENAYOUN
- Monsieur Michel TALBOT	Administrateur salarié
- Monsieur Philippe TOUZELET	Administrateur salarié

Assistent à la réunion :

- Monsieur Eric MOLINIE	Secrétaire Général, remplissant les fonctions de Secrétaire du Conseil
- Madame Agnès GARBAY	Directrice Juridique
- Madame Marie-Noëlle CHESNOY	Juriste

Constatant que le quorum est réuni et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer, la Présidente ouvre la séance à quatorze heures et rappelle l'ordre du jour :

Démission d'un administrateur

Cooptation d'un nouvel administrateur

....

1. Démission d'un administrateur – Cooptation d'un nouvel administrateur

La Présidente informe le conseil d'administration de la démission de Madame Nicole Verdier-Naves de son mandat d'administratrice de la société.

Il est donc demandé au Conseil d'administration de prendre acte de cette démission.

Le nombre d'administrateurs actuellement en fonction étant supérieur au minimum légal, la Présidente rappelle qu'en application des dispositions de l'article L 225-24 du Code de Commerce, le Conseil d'administration a la faculté de procéder à une nomination d'administrateur à titre provisoire.

La Présidente propose, en conséquence, la cooptation de Madame Florence Schreiber.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L.225-24 du Code de commerce, coopte à l'unanimité à compter de ce jour en qualité d'administrateur, en remplacement de Madame Nicole Verdier-Naves démissionnaire :

Madame Florence SCHREIBER

Née le 03 octobre 1962 à Gaillon (27)

Demeurant : 53 avenue de la Dame Blanche – FONTENAY SOUS BOIS (94)

Le mandat d'administrateur de Madame Florence Schreiber lui sera conféré pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Madame Florence Schreiber a fait savoir par avance qu'elle accepterait ces fonctions ayant déclaré qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat d'administrateur.

L'ensemble des administrateurs se joignent à Monsieur Xavier Girre pour remercier Madame Nicole Verdier-Naves de sa contribution et souhaitent la bienvenue à Madame Florence Schreiber.

Conformément à la loi, cette nomination est faite à titre provisoire, et le Conseil d'administration décide à l'unanimité de soumettre cette nomination à ratification des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

CERTIFIE CONFORME PAR
La Présidente Directrice Générale

